

Question d'Europe
n°599
7 juin 2021

Le franco-italien à la veille du traité du Quirinal : entre asymétrie et proximité

Gilles GRESSANI

Léonard de Vinci, Mazarin, Dalida... Depuis la Renaissance, avec une continuité étonnante, la dimension franco-italienne semble s'imposer comme une évidence dans l'histoire européenne.

Les deux États sont façonnés par des modèles politiques similaires et ont des dimensions économiques comparables. Ils connaissent des crises sociales analogues, des trajectoires et un sentiment du déclin homogènes[1]. La France, premier investisseur en Italie, troisième pays d'implantation de filiales italiennes, est le deuxième partenaire commercial de l'Italie et l'Italie est le deuxième partenaire commercial de la France : en 2019, avant la crise Covid, le volume des échanges entre les deux pays approchait 90 milliards €. L'interconnexion et la proximité entre une partie importante des deux populations s'expriment par la langue, un certain style de vie, le rapport au patrimoine, une culture commune : latine, méditerranéenne, européenne. En se penchant sur les relations entre ces deux espaces depuis le XVIIe siècle, trois historiens ont récemment repris cette vieille idée : la France et l'Italie sont « deux nations sœurs » dont l'histoire est de plus en plus « interpénétrée »[2].

Cette proximité, si elle semble évidente, pointe en réalité un paradoxe. Peut-on réellement affirmer que, dans le cadre de la construction européenne, il y aurait une dimension franco-italienne comme il y a une relation franco-allemande ?

Si l'on se concentre uniquement sur les cinq dernières années, force est de constater l'extrême volatilité de la relation entre les deux États. Une méfiance mutuelle, des incompréhensions profondes ont donné lieu à des ruptures impressionnantes, dont le moment le plus spectaculaire est sans doute illustré par le rappel à

Paris de l'ambassadeur français à Rome le 7 février 2019, en raison d'« *attaques sans fondement* » et de « *déclarations outrancières* » de Rome, expliqua alors le quai d'Orsay : un cas unique dans l'histoire récente de ces deux pays fondateurs de l'Union européenne.

Depuis cet incident diplomatique, le président de la République française, Emmanuel Macron, et son homologue italien, Sergio Mattarella, se sont engagés avec plus d'intensité dans un effort de rapprochement[3], marqué par une série de rencontres bilatérales (à Chambord en mai 2019 ; à Naples en février 2020, pour le 35e sommet franco-italien). Cette séquence portée par l'infrastructure du sommet des deux États devrait déboucher d'ici à la fin de l'année sur l'adoption d'un traité bilatéral nommé « *Traité du Quirinal* ». Le choix du palais romain, résidence du président de la République italienne depuis 1948, est une citation explicite au Traité de l'Élysée, signé à Paris en 1963, dans un moment clef du rapprochement franco-allemand.

Ce texte entend proposer quelques pistes pour comprendre la logique politique et institutionnelle qui sous-tend les graves ruptures de la relation franco-italienne de 2018-2019, ainsi que le processus de recomposition autour du Traité du Quirinal – dont l'effet Draghi est un moment de catalyse important[4] – en fonction d'une lecture comparée avec l'intensité de la relation franco-allemande. En essayant d'expliquer l'asymétrie qui règle la relation franco-italienne, fondée sur le paradoxe de leur proximité, il propose de donner une nouvelle centralité à cet axe franco-italien, nécessaire pour une plus profonde intégration géopolitique de l'Union européenne.

[1] Cf. L'enquête Ipsos pour Sciences Po, Luiss Guido Carli et The European House Ambrosetti menée du 5 au 13 juin 2019 auprès de 1000 Français et 1000 Italiens constituant des échantillons nationaux représentatifs de leurs populations nationales âgées de 18 ans et plus.

[2] Gilles Bertrand, Jean-Yves Frétygné, Alessandro Giaccone, *La France et l'Italie. Histoire de deux nations sœurs de 1660 à nos jours*, Paris Armand Colin, 2016

[3] Il faut bien sûr rappeler que la généalogie du Traité du Quirinale précède cette séquence. Selon l'une des personnes au cœur de sa conception : « l'idée du Traité date du sommet franco-italien de Lyon (27 septembre 2017) au lendemain du discours de la Sorbonne (26 septembre 2017) ce qui n'est pas casuel ». Comme l'indique Paolo Gentiloni dans son livre de mémoires (*La ragione impopolista*, Roma, Rizzoli, 2018), dès janvier 2018 le Président de la République française et le président du Conseil signent des lettres de mission officielles qui chargent six personnes - parfois appelés par les médias « groupe des sages » - de l'élaboration de la première version du texte : du côté italien Paola Severino, Franco Bassanini, Marco Piantini et du côté français, Sylvie Goulard, Pascal Cagni et Gilles Pécout.

[4] Lors de son discours de politique générale devant le Sénat, Mario Draghi a implicitement évoqué le Traité du Quirinal en affirmant qu'il se donnait comme objectif de : "mieux structur[er] nos relations avec la France et l'Allemagne".

[Comunicazioni del Presidente Draghi al Senato](#), 17 février 2021. Pour une première analyse du gouvernement Draghi dans la relation franco-italienne cf. Jean-Pierre Darnis, [Draghi et le monde : le retour de l'Italie hors de ses frontières](#), le Grand Continent, 27 avril 2021.

1. LE FRANCO-ITALIEN À L'OMBRE DU FRANCO-ALLEMAND

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale[5], le lien franco-allemand apparaît comme l'axe symétrique du franco-italien. Alors que la proximité entre la France et l'Italie semblait aussi évidente qu'immédiate, l'amitié franco-allemande n'a jamais été assurée. Elle paraissait même impossible à concevoir, tant la rupture entre les deux pays était profonde, tant leur hostilité paraissait « héréditaire », leurs différences étant exacerbées par la création de leurs identités nationales respectives[6]. C'est précisément cet écart, apparemment infranchissable, qui est à l'origine du profond effort de structuration qui a porté à un rapprochement entre les deux États.

Depuis la Déclaration Schuman du 9 mai 1950[7], en passant par les projets de jumelage entamés dans les années 1950, le Traité de l'Élysée de 1963[8] et la création d'institutions binationales comme l'Office franco-allemand pour la jeunesse[9], le rapprochement entre l'Allemagne et la France s'est fait d'une manière incrémentielle – selon la célèbre formule de Schuman – « *par des réalisations concrètes créant d'abord des solidarités de fait.* » Le couple franco-allemand est en effet le pilier prioritaire, la clef de voûte de l'intégration européenne car il permet d'éliminer celle qui est perçue comme la principale menace pour sa réalisation : « l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne. »[10]

Dans le contexte géopolitique de l'affrontement entre l'URSS et les États-Unis, la réconciliation de la République française avec la République fédérale d'Allemagne valide le dispositif conceptuel de la déclaration Schuman, en contribuant à la construction d'un bloc européen occidental cohérent avec l'Alliance atlantique, capable de se développer et d'être sur le moyen-terme victorieux. Dans ce paradigme, le franco-italien est une relation d'ordre secondaire qui joue à l'intérieur d'une dimension dérivée. Dans un moment de rêverie, on aurait presque envie de s'interroger sur le contrefactuel d'une histoire de l'intégration continentale qui serait partie de l'architrave franco-italien pour construire une « Europe latine », non

alignée, en suivant le cap esquissé par un rapport rédigé en 1945 par l'un des pères fondateurs les plus mystérieux de l'Europe, Alexandre Kojève[11].

La stabilité de cette configuration géopolitique a résisté à un certain essoufflement provoqué entre autres par le déboussolement généralisé de la fin de la guerre froide. Ces dernières années, des polémiques parfois très dures de la part de membres de premier plan du gouvernement français (le ministre de l'économie en 2014 ou le Premier ministre en 2016), des incompréhensions institutionnelles (autour de la question du siège au Conseil de sécurité, du rôle de la Cour de Karlsruhe) ainsi qu'une divergence économique de plus en plus évidente, n'ont pas empêché les deux pays d'adopter le Traité d'Aix-la-Chapelle en 2019 ni d'entreprendre le 18 mai 2020 l'initiative franco-allemande pour la relance européenne face à la crise sanitaire à la base du Plan de relance européen.

2. L'ASYMÉTRIE DANS LA PROXIMITÉ FRANCO-ITALIENNE

Par ses institutions, ses relais, ses processus de socialisation, la relation franco-allemande continue à jouer un rôle moteur. Du côté franco-italien, l'incapacité d'établir des points de convergence en définissant des cadres stables pour négocier la divergence a produit une relation paradoxalement asymétrique, profondément instable.

L'inadéquation de la représentation de la relation avec l'autre peut expliquer la frustration vis-à-vis de la France ressentie dans le débat politique italien et mesurée par les sondages d'opinion. Comme l'expliquait Marc Lazar en 2019 : « *Il y a un déséquilibre dans nos deux relations, un sentiment aussi qu'elles se dégradent profondément. Les Français manifestent sympathie et intérêt pour l'Italie, alors que les Italiens – à près de 38% – manifestent de l'antipathie pour les Français* »[12]. Un diplomate français résume ce problème avec une métaphore particulièrement puissante : « *Les Italiens voyagent en troisième avec un billet de deuxième, nous voyageons en première avec le même billet, le problème au fond vient de là* »[13].

[5] Corine Defrance, Ulrich Pfeil, *Histoire franco-allemande*, vol. 10: *Entre guerre froide et intégration européenne. Reconstruction et rapprochement 1945–1963*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2012.

[6] Anne-Marie Thiesse, *La Création des identités nationales. Europe, 18e-20e siècle*, Paris, Seuil, 1999.

[7] Andreas Wilkens (dir.), *Le Plan Schuman dans l'histoire. Intérêts nationaux et projet européen*, Bruxelles, Bruylant, 2004.

[8] *Le Traité de l'Élysée et les relations franco-allemandes 1945 – 1963 – 2003*, Paris, CNRS Éditions, 2005.

[9] Hans Manfred Bock, Corine Defrance, Gilbert Krebs et Ulrich Pfeil (éd.), *Les jeunes dans les relations transnationales. L'Office franco-allemand pour la jeunesse 1963–2008*, Paris, PSN, 2008.

[10] *La déclaration Schuman du 9 mai 1950*.

[11] Alexandre Kojève: « *Esquisse d'une doctrine de la politique française* » In : *Hommage à Alexandre Kojève : 28 janvier 2003* Paris : Éditions de la Bibliothèque nationale de France, 2007.

[12] Mar Lazar, « *Français et Italiens, quels sentiments réciproques ? Présentation de la deuxième session des Dialogues franco-italiens de Sciences Po et de la LUISS* » juin 2019.

[13] *Conversation privée avec un diplomate français*, 24 mars 2021.

Cette asymétrie est une constante des représentations économiques entre les deux pays. Comme on peut le remarquer en observant les tableaux (cf. annexes 1-3), les systèmes capitalistes des deux pays sont profondément imbriqués. Pourtant, à côté des tensions politiques franco-italiennes, ce sont surtout les processus d'intégration sectorielle, comme le projet STX-Fincantieri, qui deviennent de véritables affaires médiatiques en Italie et alimentent un sentiment anti-français. Ainsi, plusieurs médias ou observateurs, parfois même des membres influents de l'administration ou des services italiens, adoptent une clef de lecture de l'actualité qui voit dans les initiatives des groupes français une sorte de nouvelle « campagne d'Italie » qui conduirait la France à l'hégémonie économique.

Cette lecture peut être comprise en fonction de l'histoire économique vécue par les deux pays dans les années 1990. Si l'Italie du *vincolo esterno*[14], pour proposer une réponse à la crise des finances publiques et à l'effondrement de son système politique, privatise massivement, en transformant la structure de ses entreprises étatiques, « la France retarde au maximum la transposition des différentes directives de libéralisation des marchés pour pouvoir conserver le plus tard possible la structure des entreprises étatiques et des monopoles internes »[15] selon Jean-Pierre Darnis, qui ajoute que « c'est dans ce contexte – deux calendriers divergents – que se créent les conditions structurelles de non-coopération entre les deux pays. » C'est un problème profond, car l'asymétrie produit de la divergence même dans les cas où la convergence produirait des effets politiques positifs pour les deux pays.

3. LES PARADOXES DE LA PROXIMITÉ

Si la relation franco-italienne est si profondément caractérisée par l'asymétrie, c'est qu'elle n'a pas connu un processus d'institutionnalisation continu à partir d'éléments concrets permettant la constitution d'espaces ou d'initiatives de socialisation ou de compromis. On est ici au cœur du paradoxe de la proximité et du double écueil qu'il présente.

D'un côté, la proximité peut accentuer des mécanismes de différenciation, en créant des représentations

géopolitiques particulièrement divergentes à partir d'éléments communs. Gilles Pécout a montré comment la représentation géopolitique de l'espace méditerranéen est un lieu d'affrontement dans le corpus du *Risorgimento* et dans les revendications irrédentistes sur Nice et la Corse, reprises en son compte par le régime fasciste[16]. Le philosophe turinois du *Risorgimento*, Vincenzo Gioberti revendiquait déjà en 1843 une primauté italienne sur la Méditerranée contre la France : « Les Français ont l'habitude d'assigner ce privilège à leur patrie, mais la vérité est que la France ne participe à la centralité de civilisation de l'Europe que par la Provence ; parce que la Méditerranée [...] est le vrai milieu, et pour ainsi dire la place des peuples civilisés. Et voilà que le point central de la Méditerranée est occupé par l'Italie »[17].

De l'autre côté, plus banalement, la proximité crée l'impression de l'immédiateté, de la facilité : la relation est laissée en friche, ce qui se fait d'une manière spontanée paraissant suffisant. On ne soutient pas assez l'effort de compréhension mutuelle, les initiatives ou les programmes d'échanges sont encore rares, comme l'apprentissage linguistique. Alain Finkielkraut exprimait ce paradoxe dans un entretien en 2017 : « L'Italien, voilà une belle langue européenne qu'on n'apprend pas en France, souvent avec cette idée absurde que c'est une langue facile qui, contrairement à l'espagnol, n'est pas parlée sur plusieurs continents. Le résultat est que, quand on va en Italie, on parle en anglais avec les Italiens et c'est un crève-cœur, car c'est une langue absolument magnifique ».[18]

4. LE FRANCO-ITALIEN EST UN PILIER FONDAMENTAL DE L'EUROPE GÉOPOLITIQUE

La relation franco-italienne manque encore d'une infrastructure commune adéquate pour contrer l'asymétrie et les incompréhensions de fond qui la rendent dysfonctionnelle et accentuent des processus de divergence contre-productifs. Pourtant, alors que la ratification du Traité du Quirinal approche, des signaux d'une nouvelle convergence (sur la Libye, sur la révocation de la doctrine Mitterrand) sont apparus sur certains des dossiers de long cours qui avaient été au cœur de l'incompréhension entre les deux États.

[14] Ben Judah, *L'art du pouvoir en Europe, portrait de Mario Draghi*, le Grand Continent, 16 mai 2021.

[15] Jean-Pierre Darnis, *Une vision stratégique des relations franco-italiennes : vers un traité bilatéral*, Fondation pour la Recherche stratégique, 29 juillet 2020

[16] Gilles Pécout, « Pour une lecture méditerranéenne et transnationale du Risorgimento », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 44 | 2012, 29-47.

[17] Vincenzo Gioberti, *Del Primato morale e civile degli Italiani* (1843), introduzione e note di Gustavo Balsamo-Crivelli, I, Torino, UTET, 1919, p. 42-43.

[18] Gilles Gressani, Mathéo Malik, « L'étais d'abord un patriote européen », une conversation avec Alain Finkielkraut, le Grand Continent, 4 juillet 2017.

Le franco-italien à la veille du traité du Quirinal : entre asymétrie et proximité

Ce rapprochement n'est pas superficiel, il ne doit pas être envisagé dans la rhétorique de la proximité latine ou culturelle. La portée du projet géopolitique européen dépendra de la solidité de ses piliers, dont l'axe franco-italien est absolument porteur. Alessandro Aresu, conseiller de Mario Draghi, soulignait justement le potentiel géopolitique d'une intégration économique plus étroite entre les deux pays : « *Aucune stratégie industrielle à l'échelle bilatérale ou continentale ne peut fonctionner sans un tissu de confiance. Dans le cas contraire, la résistance à l'intégration l'emportera et les marchés européens n'auront pas de gouvernement industriel autonome, ils ne seront que l'une des arènes stratégiques de la confrontation entre les États-Unis et la Chine.* »[19]

Le paradigme selon lequel la réconciliation franco-allemande a un rôle central et prioritaire est une condition nécessaire du processus qui aurait pu intégrer l'Europe occidentale, en contribuant à la victoire de l'axe atlantique. La question que l'on doit se poser dorénavant est la suivante : dans la nouvelle configuration géopolitique qui tend toujours plus clairement vers un affrontement entre les États-Unis et la Chine, quelle est la condition pour parvenir à une plus grande intégration ? En d'autres termes, quelles seraient les résistances à l'intégration ? Quel serait le maillon faible qui pourrait faire échouer le projet européen ? Selon l'économiste italien Andrea Capussela, « *l'Italie et l'Europe se développeront ou s'effondreront ensemble* »[20]. La relation franco-italienne offre une

convergence indispensable pour rééquilibrer l'ordre politique et économique continental.

Le processus qui a porté à l'adoption du plan de relance le montre. Comme l'ont expliqué les ministres français et italien des Affaires européennes, Clément Beaune et Vincenzo Amendola, l'initiative de l'endettement commun est d'abord franco-italienne : « *Il y a un an jour pour jour, alors que l'Europe affrontait la première vague épidémique de Covid-19 aux conséquences socio-économiques sans précédent, nous proposons sur une initiative franco-italienne, avec sept autres États européens de travailler à un instrument de dette commun* »[21]. Bien entendu, le soutien allemand à l'initiative a été crucial et la crainte d'une rupture du lien franco-allemand a sans doute convaincu la Chancelière d'utiliser son capital politique pour faire approuver le principe du Plan de relance.

Il paraît toutefois de plus en plus clair que la structuration d'un « tissu de confiance », permettant à la France et à l'Italie de comprendre la proximité de leurs vues et de leurs intérêts, au-delà des ressentiments ou des représentations asymétriques, conduirait les deux pays à formuler les propositions conjointes devenues nécessaires pour continuer sur de meilleures bases le processus d'intégration à l'échelle continentale.

Gilles Gressani

Directeur du Grand Continent, Président du Groupe
d'études géopolitiques

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.

[19] Alessandro Aresu, "Pour une nouvelle intégration économique franco-italienne", *le Grand Continent*, 12 janvier 2021.

[20] Andrea Capussela, "L'Italie et l'Europe se développeront ou s'effondreront ensemble", *Paris. Groupe d'études géopolitiques*, Note de travail, mai 2021.

[21] *Tribune* de MM. Clément Beaune et Vincenzo Amendola,, *La Croix*, 25 mars 2021,

Tableau annexe 1 : Groupes franco-italiens[22]

Groupes franco-italiens :	Participation au capital de l'entreprise	Croissance estimée avant Covid	Croissance estimée après Covid	Chiffre d'affaires (milliards €)	Emplois	Siège
Thales-Alenia Spazio et Telespazio	Thalès : 67% Leonardo : 33%	nd	nd	1,850 (2020)	7 980	Cannes (France)
Fincantieri et Navalgroup - Naviris	Navalgroup : 50% Fincantieri : 50%	nd	nd	nd	15 792 (NG 2020) 19 823 (F 2019)	Gênes (Italie)
ATR - Avions de transport régional	Airbus : 50% Leonardo : 50%	nd	nd	\$1,6 (2019)	1 080	Blagnac (France)
STMicroelectronics	STMicroelectronics Holding NV : 27,5% Banques d'investissement : 21,08%	-5% (2019)	+6,9% (2020)	10,2 (2020)	46 000	Genève (Suisse)
Stellantis	Exor : 14,4% Peugeot Invest : 7,2% Bpifrance. : 6,2% Dongfeng : 5,6%	nd	nd	167 (2021)	400 000	Amsterdam (Pays-Bas)
Essilor Luxottica	Delfin S.a.r.l. (société financière de la famille Del Vecchio) : 32 % Salariés et partenaires : 4,3 % Public : 63,4 %	+4,4% (2019)	-17% (2020)	14,429 (2020)	153 000	Charenton-le-Pont (France)

[22] L'auteur remercie Mathieu Moiroud pour la réalisation des tableaux

Tableau annexe 2 : Groupes français présents en Italie
6

Groupes français présents en Italie :	Participation au capital de l'entreprise	Croissance estimée avant Covid	Croissance estimée après Covid	Chiffre d'affaires (milliards €)	Emplois	Siège
LVMH	Christian Dior SE : 41,1% Arnault (famille) : 5,97% BNP Paribas Asset Management : 2,27%	+15 % (2019)	-28% (2020)	44 651 (2020)	163 300 (2019)	Paris (France)
Kering	Groupe Artemis : 41,4% Institutionnels internationaux : 46,1% Institutionnels français : 8,1%	+16,2% (2019)	-6,9% (2020)	13,1 (2020)	38 553 (2020)	Paris (France)
BNP Paribas	Investisseurs institutionnels européens : 46,3 % Investisseurs institutionnels hors Europe : 31,2 % SFPI : 7,7 % BlackRock Inc : 5,1 % Salariés : 4,1 % Actionnaires individuels : 3,6 % Grand-Duché de Luxembourg : 1 % Autres et non identifiés : 1 % institutionnels européens : 46,3 % Investisseurs institutionnels hors Europe : 31,2 % SFPI : 7,7 % BlackRock Inc : 5,1 % Salariés : 4,1 % Actionnaires individuels : 3,6 % Grand-Duché de Luxembourg : 1 % Autres et non identifiés : 1 %	+ 4,9% (2019)	-13,5% (2020)	44,597 (2019)	193 319 (2020)	Paris (France)
Crédit Agricole	SAS Rue de la Boétie : 56,3% Crédit agricole : 4,50% Autres : 4%	+10% (2019)	-44.4% (2020)	37 (2019)	72 520 (2019)	Montrouge (France)
AXA	AXA France Assurance : 14,1% AXA SA : 5,34% He vanguard Group : 2,15% Autres : 8%	+5% (2019)	+3% (2020)	96,7 (2020)	153 000 (2020)	Cannes (France)
Lactalis	Famille Besnier : 100%	+11% (2019)	+5,9% (2020)	20 (2020)	85 000	Laval (France)
ENGIE	État français : 23,64 % (34,47 %) Actionnariat salarié : 3,27 % (3,43 %) CDC et CNP Assurances : 4,59 % (3,91 %) Auto-détention : 0,76 % (0,59 %) Public (y compris BlackRock, investisseurs institutionnels, actionnaires individuels et autres) : 67,74 % (57,60 %)	+5,4% (2019)	+8% (2020)	60,1 (2019)	(2020)	La Défense (France)

Suite - Tableau annexe 2 : Groupes français présents en Italie

Groupes français présents en Italie :	Participation au capital de l'entreprise	Croissance estimée avant Covid	Croissance estimée après Covid	Chiffre d'affaires (milliards €)	Emplois	Siège
Michelin	Actionnaires institutionnels : 88,8 % Actionnaires individuels : 9,3 % Personnel - Plan d'Épargne Groupe : 1,8 %	+9,6% (2019)	-15% (2020)	24,13 (2019)	171 100 (2019)	Clermont-Ferrand (France)
Air liquide	Actionnaires individuels : 32 % Investisseurs institutionnels français : 18% Investisseurs étrangers : 50%	+ 3,2 % (2019)	-6,5% (2020)	20,49 (2020)	125 400	Paris (France)
Alstom	Bouygues : 14,58% Blackrock Inc : 4,74% Amundi : 3,39% Autres : 19%	+ 2% (2019)	+2% (2020)	8,2	(2019)	Saint-Ouen (France)
Thalès	Etat français : 25,7% Dassault aviation : 24,7% Flottant : 49,6% dont salariés 2,9%	+16,1% (2019)	-7,7% (2020)	17 (2020)	1 081 (2020)	Courbevoie (France)
Décathlon	Association familiale Mulliez : 51%	+ 9 % (2019)	-6% (2020)	12,4 (2019)	38 900 (2019)	Villeneuve-d'Ascq (France)
Leroy Merlin	Groupe Mulliez : 84% Salariés : 16%	+7,2% (2019)	+5% (2020)	7,9 (2020)	80 000	Lezennes (France)
Vivendi via Telecom Italia	Groupe Bolloré : 26,28% Société Générale : 3,68% Blackrock Inc : 3,68% Autres : 9%	+7,2% (2019)	+1,2% (2020)	16,02	94 000 (2019)	Paris/Rome (France/Italie)
Iliad	Xavier Niel : 59,22 % Cyril Poidatz : 1,65 % Antoine Levasseur : 0,94 %	+9% (2019)	+10,1% (2020)	5,87 (2020)	88 000	Paris (France)
Saint-Gobain	Autodétention : 0,4 % Individuels : 8,2 % Institutionnels français : 20,8 % Actionnaires salariés : 8,7 % Institutionnels autres : Europe : 28,3 % Institutionnels autres : Amérique - Asie : 33,6 %	+2,4% (2019)	+6% (2020)	38,1 (2020)	171 000 (2019)	Courbevoie (France)
Carrefour	Motier (famille Moulin) : 9,74% Peninsula Europe (famille Diniz) : 7,37% Agache (famille Arnault) : 5,53% Public : 61,19%	+3,1% (2019)	+7,8% (2020)	78,600 (2019)	321 383 (2019)	Paris (France)

Tableau annexe 3 : Groupes italiens présents en France



Groupes italiens présents en France :	Participation au capital de l'entreprise	Croissance estimée avant Covid	Croissance estimée avant Covid	Chiffre d'affaires (milliards €)	Emplois	Siège
Generali	Investisseurs institutionnels : 40,60 %, Actionnaires principaux : 27,35 % (Mediobanca Caltagirone Group 3,65 %, Del Vecchio, Benetton) Actionnaires individuels : 24,13 % Autres : 7,76%	+15,7%	-12,7% (2020)	70,7 (2020)	74 000	Trieste (Italie)
MSC Croisière	nd	nd	nd	\$2,7 (2019)	15 500	Genève (Suisse)
Prysmian	BlackRock : 5,725 % Fil Limited : 3,323 % UBS : 2,467 % Standard Life : 2,157 % JPMorgan Chase & Co. : 2,170 % Jabre Capital Partners : 2,097 % Lazard : 2,078 % Schroder Investment Management Ltd : 2,027 %	+0,7% (2019)	nd	11 € (2019)	29 000	Milan (Italie)
Edizione (Auto-grill)	Edizione Holding : 57,1%	+2,2% (2019)	-60,3% (2020)	1,9 (2020)	62 000	Rozzano (Italie)
CIR Group (KOS et Sogefi)	GEDI Gruppo Editoriale SpA : 43,4% Sogefi SpA : 57,1% KOS SpA : 59,5%	nd	- 8,3% (2020)	1,834 €	18 648	Milan (Italie)
Ferrero	Schenkenberg SA : 100%	+6,2% (2019)	+7,8% (2020)	12,3	35 146	Senningerberg (Luxembourg)
Barilla	Barilla SpA : 100%	+4% (2019)	+7% (2020)	3,8	8 481	Parma (Italie)